

**Vième SOMMET ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROMÉDITERRANÉEN**  
**DES CONSEIS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX**  
**ET INSTITUTIONS SIMILAIRES**

-----

**LA FORMATION EN AGRICULTURE**

-----

Rapporteur: Christofe DE RICKE

Conseil économique et social de France

En collaboration avec le Conseil national économique et social d'Algérie, les Conseils économiques et sociaux d'Espagne, de Grèce, du Portugal et le Conseil national de l'économie et du travail d'Italie

Parigi, 6 luglio 2000

.../...

## AVANT -PROPOS

Le Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires, tenu à Antalya en Turquie les 4 et 5 novembre 1999, a inscrit le thème de la formation en agriculture à l'ordre du jour du VI<sup>ème</sup> Sommet économique et social euro-méditerranéen qui se tient à Naples les 2 et 3 novembre 2000.

Le présent rapport a été réalisé sous la responsabilité du Conseil économique et social français, en concertation avec le Conseil national économique et social d'Algérie, les Conseils économiques et sociaux d'Espagne, de Grèce, du Portugal et le Conseil national de l'économie et du travail de l'Italie. Il s'appuie sur les contributions de chacun de ces pays, reproduites en annexe.

Il repose sur le postulat que l'agriculture reste un pilier fondamental des économies contemporaines et que la formation constitue un élément majeur de son développement. Cet accompagnement ne peut être examiné en tant que seul processus pédagogique, il doit être considéré dans un ensemble socio-économique plus vaste au regard d'interactions complexes et globales.

Ce rapport doit donc être positionné en interface entre la formation et la définition des politiques des pays, les missions assignées aux agricultures et les axes stratégiques de leur développement. Il doit tenir compte des contextes très diversifiés des dispositifs de formation agricole avec leurs finalités, leurs organisations et leurs moyens propres.

Le présent rapport propose des recommandations, susceptibles d'être partagées par les pays concernés.

\*

\*      \*

Pour faciliter la lecture de ce rapport, compte tenu de la diversité des situations, il est convenu que les termes de formation agricole recouvrent aussi bien la formation initiale par la voie

.../...

scolaire ou l'apprentissage que la formation professionnelle continue s'adressant aux jeunes ou adultes en activité ou à la recherche d'un emploi.

## **I - LES AGRICULTURES DU BASSIN MEDITERRANEEN**

### **1. Les économies agricoles : identités et diversités**

Les pays riverains de la mer Méditerranée partagent une culture et une histoire qui fondent une civilisation très ancienne. Marqués par un climat typique où l'eau constitue une ressource limitée, ces pays se caractérisent par une flore, des paysages et un relief qui laisse peu de place aux grandes plaines. Dans ces identités, les agricultures constituent des parties importantes des économies des pays tout en traduisant des réalités très diversifiées.

#### **1.1. Des économies agricoles diversifiées**

Une analyse exhaustive amènerait à constater l'extrême hétérogénéité, parfois même à l'intérieur d'un pays, avec des structures et systèmes très anciens jusqu'aux agricultures très modernisées et insérées dans le marché mondial, sans oublier les zones où les catastrophes naturelles, les conflits et les agitations sociales exigent une véritable reconstruction de l'économie.

Certains pays ont une tradition agricole très marquée, d'autres ont été dépendants, sur des périodes récentes, d'une économie rentière (par le gaz et le pétrole notamment), mais ils évoluent dans le cadre d'une transformation économique, vers des échanges de produits manufacturés où l'agriculture peut avoir toute sa place. Si par la diversité des sols et des climats certains pays couvrent une large gamme de productions animales et végétales, d'autres restent plutôt centrés sur des cultures et notamment les fruits et légumes.

Les pays tendent vers la couverture des besoins alimentaires, mais il faut constater que la dépendance à l'égard des importations alimentaires s'accroît pour certains, sous forme de produits de base (céréales) acquis sur les marchés mondiaux. Pour d'autres, l'autosuffisance est atteinte, voire dépassée, ce qui fait évoluer les politiques agricoles vers des valeurs plus qualitatives comme l'emploi, la qualité des produits, l'environnement, l'aménagement du territoire, la multifonctionnalité.

Tous les pays sont fortement soumis aux aléas climatiques. L'eau devient un enjeu majeur et suscite de vives inquiétudes sur de vastes zones où une sécheresse sans précédent persiste. Face aux faibles ressources hydrologiques, la croissance démographique risque de se heurter aux limites du développement agricole si des techniques et pratiques d'irrigation plus performantes (goutte à goutte) ne sont pas suffisamment mises en œuvre.

Les quelques données statistiques reproduites en annexe font apparaître la diversité des agricultures en ce qui concerne notamment la proportion de la population active (4 à 20 %), le poids du secteur agricole dans le produit intérieur brut (2 à 13 %) et la taille des exploitations.

## 1.2. Les enjeux de l'agriculture

Si les agricultures méditerranéennes sont diversifiées, tout en gardant des caractéristiques communes, elles restent des piliers des économies contemporaines et leur développement, au même titre que celui de l'industrie et des services, peut apporter croissance et prospérité aux nations. Il faut prendre acte de ces avancées économiques, mais plus globalement, le secteur agricole est à la croisée d'autres enjeux :

- **l'autonomie alimentaire**, garante de la stabilité du pays, du peuple et de son indépendance;
- **la paix** ou **l'insertion sociale**, en évitant des migrations importantes vers les villes où le plein emploi n'est pas toujours assuré;
- **la sécurité sanitaire**, en veillant aux conditions d'hygiène et de non-toxicité des produits élaborés afin de préserver la santé de la population;
- **l'aménagement**. Par son obligatoire implantation territoriale, il maintient des paysages ouverts, capables d'accueillir d'autres activités;
- **l'environnement**, où en maîtrisant correctement les conditions et cycles de production, il peut être une alternative à l'utilisation de l'énergie fossile et avoir un rôle épurateur.

En fonction de son histoire, de sa volonté, de ses potentialités agronomiques, chaque pays a donné vocation à l'agriculture de remplir un ou plusieurs des objectifs précités.

## 2. Des axes stratégiques de développement pour l'agriculture

Aucune réforme agricole ne peut se faire sans des objectifs politiques forts, partagés avec les professionnels, et sans veiller aux conséquences économiques et sociales des réformes engagées. Avant même de penser aux façons de former, il est primordial que l'Etat fixe les missions et les axes stratégiques de son agriculture avec les partenaires sociaux concernés. Dans ce cadre, la cohérence et l'articulation de certains principes sont de nature à optimiser le développement agricole.

### **2.1. La prise en compte des atouts et des contraintes**

Confronté à des marchés de plus en plus ouverts, il est essentiel qu'au vu **des atouts naturels (terre – eau - soleil) et des productions possibles**, chaque pays tende vers la couverture de ses besoins alimentaires et favorise les productions les plus lucratives au vu des situations données (coût de production - proximité des acheteurs - qualité). Mais la valorisation de ces atouts doit aussi prendre en compte les contraintes qui peuvent être liées aux **structures des exploitations, aux difficultés d'accès au foncier et au financement, à la diminution et au vieillissement de la population active agricole**, ainsi qu'au **niveau de formation peu élevé des agriculteurs**. Ces données conditionnent les systèmes de formation.

### **2.2. La définition d'une politique publique**

L'accompagnement public du secteur agricole peut prendre des modalités très différenciées selon les Etats et les moyens à y consacrer. Parmi les politiques prioritaires à engager, celle de **la régulation des marchés**, eu égard notamment aux fluctuations de productions, liées aux influences climatiques, et d'autre part, celle de l'incitation aux productions ou investissements prioritaires, semblent être les plus efficaces. Il serait indispensable que ces politiques intègrent des mesures afin d'aider la population à acquérir les compétences nécessaires pour en assurer la réussite.

Le **lien entre la formation et l'emploi** doit constituer une préoccupation constante des décideurs et des acteurs. Cette relation constitue un facteur d'intégration, de promotion sociale et un déterminant de la croissance économique.

### **2.3. La mobilisation de la formation et de la vulgarisation**

Il n'y a aucun développement sans transfert de savoir. L'optimisation de la formation favorise le transfert rapide des connaissances en fonction des domaines. La vulgarisation et

l'expérimentation sur le terrain, la démonstration face aux agriculteurs sont également d'excellents moyens pour s'approprier de nouveaux savoirs. Le défi en valorisant **les concepts de formation-développement et de développement durable** est de constituer des réseaux capables de toucher chaque agriculteur et ainsi démultiplier le savoir.

#### **2.4. La nécessité de la recherche**

La recherche constitue un **investissement** indispensable pour introduire de nouvelles innovations et marges de progrès. La synergie entre recherche, formation et vulgarisation permet de s'assurer de la rapidité de transfert et de vérifier l'utilité des inventions proposées. **La recherche ne doit pas seulement être descendante, mais doit aussi répondre aux demandes de la profession.**

La formation, si elle est au cœur du dispositif permettant de concourir au développement de l'agriculture, n'est qu'un des maillons d'un processus complexe. Son efficacité n'est pleinement assurée, que si elle est en relation étroite avec le monde professionnel pour lequel elle forme des jeunes et des adultes et avec l'ensemble des chercheurs- vulgarisateurs.

L'adéquation entre la formation, le développement, la recherche doit permettre de gagner en efficacité. Il est important de **s'adresser à un maximum d'acteurs économiques** afin de remplir pleinement la mission : préparer les chefs d'exploitation, les travailleurs familiaux et les salariés agricoles aux exigences du monde économique, mais aussi à leur **rôle de citoyen**, d'en faire des **hommes responsables**, contribuant à la destinée de leur pays.

C'est pour répondre à ces préoccupations que le présent rapport aborde les fondements d'une formation agricole et les facteurs favorables à sa qualité. Ils constituent des recommandations pour une réussite agricole durable, dans un contexte économique et social en évolution.

## **II - UNE FORMATION AGRICOLE DE QUALITE : FONDEMENTS ET FACTEURS FAVORABLES**

Les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle agricoles sont le fruit de l'histoire, de la culture et des choix politiques de chaque pays. Il s'en dégage des éléments de convergence qui peuvent constituer des propositions pour des fondements et des facteurs favorables à l'amélioration de la qualité de la formation agricole.

## **1. Les fondements de la formation agricole**

Articulée sur un enseignement général qui constitue le socle éducatif et autorise la cohésion économique et sociale d'un pays, y compris dans ses relations internationales, la formation agricole permet, en le complétant, d'apporter une réponse pertinente aux besoins d'un pays.

### **1.1. Une formation tenant compte de la politique agricole et de la demande professionnelle**

La formation agricole s'inscrit dans **l'interface** d'une politique définie et des acteurs chargés de la mettre en œuvre. Sans entrer dans une adéquation étroite entre formation et emploi, la convergence de vue des parties autorise une véritable **synergie**. Il s'agit de se mobiliser et de mettre les moyens en cohérence autour d'axes stratégiques et de projets partagés. Ceci implique que **le dialogue et la concertation** soient établis entre tous les partenaires, parties du dispositif : décideurs politiques, représentants de l'offre, de la demande, personnels chargés de la formation ou usagers.

S'il revient aux pouvoirs politiques de fixer les cadres législatifs et réglementaires et d'afficher les orientations, les conditions d'organisation et de financement de la formation, il demeure que l'expression et la prise en compte de la demande professionnelle constitue un élément déterminant. Les orientations peuvent, en se conjuguant avec la volonté professionnelle, exercer un rôle incitatif majeur.

Il faut relever, à titre indicatif, **l'effet induit des règlements européens** qui font intervenir la formation pour accompagner les politiques d'installation, d'environnement, d'amélioration matérielle. L'attribution d'aides publiques avec des exigences de capacité professionnelle facilite la **réussite durable des projets et l'élévation progressive des niveaux de qualification**. Ces efforts doivent être poursuivis en identifiant les interventions au bénéfice de l'agriculture.

Mais la décision politique et la constitution d'une offre de formation ont un effet limité s'il n'y a pas adhésion, initiative et responsabilité de la part des acteurs et plus particulièrement des exploitants et salariés agricoles. Il est donc primordial **que la demande puisse s'exprimer**. A cet égard, le dialogue ne peut s'établir sans un minimum **d'organisation professionnelle** et des outils pour appuyer les démarches. Les partenaires sociaux ont un rôle essentiel à jouer.

Les dispositifs statistiques sur l'emploi et les activités facilitent la connaissance, puis l'expression de la demande au regard des besoins de qualification ou de compétences.

L'inscription dans la durée constitue une autre exigence avec la recherche de la réactivité, afin d'anticiper et de préparer les évolutions. L'histoire montre en effet que les modèles sont vite remis en cause. La formation par l'accompagnement doit faciliter les transitions, dans la durabilité.

## **1.2. Une formation adaptée aux structures des exploitations agricoles**

La typologie des exploitations agricoles du pourtour méditerranéen reste diversifiée, notamment dans la taille, le mode de faire-valoir, les structures foncières. De grands domaines fortement modernisés peuvent jouxter de très petites exploitations. Des exploitations mettent en œuvre des systèmes extensifs, d'autres des systèmes intensifs. Mais il se dégage un très grand nombre d'exploitations petites et moyennes mobilisant chacune un faible nombre d'actifs salariés ou non salariés et dont l'avenir sera déterminant pour l'évolution des agricultures des pays.

La formation agricole doit permettre de **répondre à l'ensemble de ces préoccupations**, y compris de celles des petites et moyennes exploitations. Elles donnent aux exploitants et salariés, un spectre large de fonctions qui sont en général plus réparties dans les entreprises de plus grande dimension. Elles exigent aussi un travail avec une certaine autonomie. L'organisation du travail s'inscrit par ailleurs dans des cycles de production qui vont de quelques semaines pour certaines productions maraîchères à plusieurs années pour des productions animales. A un socle de travailleurs permanents vient souvent s'ajouter une part importante de saisonniers.

La formation doit répondre aux besoins de tous les actifs concernés. Globalement, **l'agriculture offre une gamme diversifiée de métiers. Ils exigent différents niveaux de qualification ou compétence.**

## **1.3. Une formation inscrite dans un contexte sociologique rural**

La formation agricole s'inscrit dans un contexte sociologique fortement marqué du milieu rural. Avec la forte urbanisation, le milieu rural a évolué. Si certaines zones marquent une véritable désertification, d'autres s'inscrivent dans le périurbain. Le développement de la vulgarisation et de la formation agricoles exige, en ce qui concerne les formateurs notamment, d'avoir une vision large et une connaissance des traditions et réseaux de relations, afin de comprendre les situations et faciliter les évolutions avec l'aide des leaders et acteurs du terrain. Cela prévaut également pour tous les métiers en relation avec l'exploitation agricole, l'amont, l'aval et les services.

#### **1.4. La préparation aux métiers du milieu rural**

Les familles et les jeunes qui s'adressent à l'enseignement agricole s'inscrivent dans une **logique d'insertion dans les métiers préparés**. L'accès à l'emploi doit rester une préoccupation majeure par les pouvoirs publics et décideurs économiques. Le champ des métiers dépasse la stricte production agricole pour comprendre l'horticulture, la forêt, l'aquaculture, la transformation et la commercialisation des produits.

Elle s'étend aussi aux métiers qui concourent au développement rural, notamment dans les domaines des services et de l'aménagement de l'espace, de la gestion de l'eau, de l'environnement, des soins vétérinaires, de l'agrotourisme, de l'agroartisanat. Cette **ouverture du champ de la formation agricole**, au-delà de la production élargie à la diversification, à la multifonctionnalité et à la pluriactivité doit être prise en compte, car il s'agit de l'amont et de l'aval, avec une part d'externalisation des activités de l'exploitation agricole quant elles exigent des investissements lourds.

Les logiques des systèmes de production et de filière impliquent, à toutes les étapes, d'avoir **la connaissance du produit ou des conditions de production**. Cette exigence devient de plus en plus pressante face aux nouvelles attentes portant sur la santé, la sécurité alimentaire, la qualité et la traçabilité.

Face à cette ouverture du champ et à la diversité des métiers, la construction des formations exige **une grande réactivité**, car **il s'agit d'anticiper**. A cet effet, des commissions professionnelles consultatives et la méthode de conception et rénovation des diplômes sur la base des

descriptions des métiers, des formations et de leur évaluation présentent un réel intérêt. Le dialogue entre tous les partenaires permet l'expression de la demande et une organisation par niveau et spécialité répondant aux besoins des métiers.

### **1.5. Le rôle actif des femmes**

La place spécifique des filles et des femmes dans les formations proprement dites et dans les activités agricoles exige une attention particulière. Leur rôle est déterminant dans le maintien de la population rurale et le développement des activités comme l'agrotourisme ou l'artisanat. Elles sont souvent à l'origine des processus d'amélioration des niveaux et conditions de vie en milieu rural.

### **1.6. Le transfert de la recherche vers l'application**

L'enseignement agricole par sa situation dans la chaîne du savoir peut autoriser **le transfert rapide et efficace** des résultats de la recherche vers l'application. Si au niveau de l'enseignement initial, ce transfert peut exiger un certain délai du fait de la durée de la formation elle-même, au niveau de la formation des adultes, il est souvent plus immédiat surtout quand l'exploitant ou le salarié s'inscrit dans une formation en lien avec un projet.

### **1.7. Un préalable : une bonne formation de base**

L'école en milieu rural doit donner une véritable égalité des chances aux jeunes ruraux comme aux autres jeunes du pays. Il s'agit à ce niveau d'affirmer une réelle priorité lors de la définition des axes du développement et du choix des moyens d'infrastructure.

Quel que soit le niveau d'accès à une formation agricole, une bonne formation générale de base constitue un socle indispensable. Un jeune ou adulte aura des difficultés à s'inscrire dans une formation agricole s'il ne **maîtrise par les apprentissages fondamentaux** : parler, lire, écrire, compter. Il convient d'attirer l'attention sur les difficultés et retards que connaissent encore certaines zones rurales et d'inviter les Etats à favoriser la scolarisation de base des populations concernées afin de **faire reculer le taux d'analphabétisme, notamment dans la population féminine.**

Cette formation générale de base étant acquise, elle doit être développée et complétée dans la formation agricole, en signalant que la technique peut être un support pour les apprentissages de base. Les agriculteurs, comme les autres catégories de travailleurs, ne doivent pas seulement disposer de compétences et de qualification, ils doivent aussi être capables d'analyser et de comprendre, d'agir, de communiquer, d'évaluer et de s'adapter. **L'association des formations générales, technologiques et professionnelles** peut y contribuer. Face à l'accélération des évolutions, ce bagage de formation générale permet l'ouverture et facilite l'insertion et l'adaptation. Il reste un élément indispensable pour la cohésion entre citoyens d'où la nécessité de veiller à garder des repères communs pour les différentes composantes du système éducatif d'un pays.

### **1.8. La formation des enseignants : une exigence forte**

La formation des professeurs, tant pour les formations scolaires que pour les formations continues, constitue une exigence forte. Elle doit viser **une triple compétence : dans la ou les disciplines, dans la pédagogie et dans la connaissance du milieu professionnel.**

Elle doit les préparer à accueillir les jeunes, à enseigner et à faciliter leur insertion dans le système de formation agricole et plus tard dans la vie professionnelle et sociale. Elle doit enfin permettre l'adaptation des connaissances et pratiques pédagogiques tout au long de leur carrière d'enseignant. Une attention particulière doit être portée, tant pour les enseignants que pour les tuteurs, à la préparation et à la valorisation des stages.

### **1.9. La mobilisation forte de certaines disciplines**

L'agriculture par ses productions animales et végétales reste basée sur **les sciences du vivant** et est fortement dépendante des aléas climatiques. A cet égard, le problème de l'eau reste un facteur de premier ordre pour l'ensemble du monde et plus particulièrement pour la région méditerranéenne. Il constitue pour l'avenir un défi majeur, au niveau de la constitution de la ressource et de son utilisation, dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs.

**La biologie et l'agronomie** interviennent pour les métiers de la production agricole, en dominantes fortes qui exigent respect et maîtrise des cycles biologiques. Les travaux de recherche ces dernières décennies sur la plante, l'animal, le matériel, le climat ont induit de profonds changements

dans la conduite des productions animales et végétales. Ils permettent d'optimiser les résultats des facteurs mis en œuvre et peuvent contribuer à réduire les effets négatifs sur l'environnement en autorisant des interventions plus raisonnées là où des traitements systématiques prévalaient.

Pour le futur, les travaux notamment en génétique, suscitent à la fois espoirs et inquiétudes. L'appropriation de ces travaux et le transfert aux applications exigent **des capacités d'observation et la connaissance des mécanismes** qui régissent les phénomènes biologiques et les interactions avec le milieu. Au niveau de la formation agricole, cette donnée fondamentale plaide en faveur d'une méthode qui conforte les aptitudes d'observation et la pratique, qu'il s'agisse par exemple, de la lutte intégrée, de la sécurité, du raisonnement de la fertilisation ou encore de la prévention des risques sanitaires dans les élevages.

Conduire une exploitation ou un atelier dans une exploitation, c'est aussi s'inscrire dans la logique **de systèmes socio-économiques** complexes, en maîtrisant les interactions de multiples facteurs d'où l'intérêt de développer des formations basées sur des situations professionnelles faisant intervenir la pluridisciplinarité. **Cette capacité d'assemblage et de gestion** caractérise fortement les métiers dans les exploitations agricoles et dépasse la seule prise en compte des techniques qui restent toutefois une composante de base avec des évolutions très rapides.

Il faut par ailleurs souligner que l'agriculture adopte très rapidement les nombreuses applications **des nouvelles technologies de l'information et de la communication**. L'informatique, fixe ou embarquée, est désormais présente dans la gestion technico-économique, mais aussi dans la conduite des élevages, des serres, des cultures... Il reste que ces outils doivent faciliter les applications agricoles aussi diverses que la gestion financière ou la gestion des effluents.

## **2. Des facteurs favorables à une formation agricole de qualité**

### **2.1. Une anticipation sur l'évolution des métiers**

Si dans l'état actuel de la recherche et des projections économiques, il faut garder une grande prudence, il ressort par contre que la formation constitue un facteur majeur pour **anticiper et préparer l'agriculture de la société de demain**. Au niveau économique, les choix s'opèrent en

différents lieux. L'avenir de chaque entreprise est conditionné par ses choix propres et le territoire environnant. Mais il est aussi lié aux décisions prises à des échelons plus éloignés.

Les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), comme les nouvelles lignes de la Politique agricole commune de l'Union européenne avec la perspective de l'entrée des Pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO) ou la construction de l'Espace euroméditerranéen auront des conséquences sur l'évolution des économies méditerranéennes et donc sur l'emploi, y compris dans ses aspects migratoires.

**La société exprime ses attentes :** sécurité de l'approvisionnement, produits de qualité, garantie sanitaire, d'où la recherche de la traçabilité. L'eau, dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs, constitue une préoccupation majeure. Les pressions se font aussi très vives pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement (utilisation raisonnée des fertilisants et des produits phytosanitaires), pour la sauvegarde des paysages, pour une nouvelle conception de l'aménagement de l'espace rural, et aussi la prise en compte du bien-être animal. Les travaux sur la génétique et l'informatique laissent entrevoir des potentiels nouveaux qui bouleverseront les métiers traditionnels.

Dans ce contexte mouvant, il revient donc à chaque pays de **préparer la relève des agriculteurs et salariés agricoles, mais aussi d'assurer à ceux qui sont dans l'activité, la possibilité de s'adapter, de se reconvertir et de se promouvoir.** Les métiers changent. Les formations liées à la production doivent prendre en compte les nouvelles techniques, les nouvelles exigences des consommateurs. Aux formations liées aux productions traditionnelles viennent s'ajouter celles liées à des activités qui permettent une nouvelle valeur ajoutée : développement de l'agrotourisme et de l'agro-artisanat ; transformation et vente directe des produits. La participation aux services aux personnes ou aux entreprises peut apporter un revenu complémentaire. En conséquence, les formations à la gestion et à la commercialisation deviennent primordiales.

Il faut également souligner les enjeux **des nouvelles technologies de l'information et de la communication.** Au-delà de la technique elle-même désormais présente dans les métiers, c'est aussi le support qui autorise **de nouvelles méthodes de formation à distance et d'individualisation.** Pour une population dispersée sur le territoire, ce nouveau potentiel est susceptible de faciliter l'accès à la formation à un plus grand nombre, sur des contenus proches des besoins.

Quel que soit le statut de l'actif agricole -salarié, chef d'exploitation, travailleur familial, voire la combinaison de statuts sociaux et des formes permanentes ou saisonnières du travail-, il demeure que l'exercice des métiers, actuels et à venir, exigent qualification, compétence et surtout des **aptitudes à changer quel que soit le niveau de l'emploi occupé.**

## 2.2. Un dispositif de formation agricole adapté aux métiers

La formation agricole doit permettre aux jeunes qui se destinent aux métiers de l'agriculture d'acquérir une véritable qualification et aux actifs déjà engagés de s'adapter et de se promouvoir. Avec l'information, la recherche, la vulgarisation, le développement et la coopération internationale, elle doit s'inscrire dans une démarche globale et cohérente permettant à chaque individu d'acquérir les savoirs indispensables pour **assumer ses projets personnels et s'inscrire dans les initiatives et démarches collectives**, la progression de l'ensemble passe par la mobilisation de tous les individus.

Assurant une formation générale, technologique et professionnelle, les dispositifs de formation agricole doivent, dans une logique d'éducation tout au long de la vie, intégrer dans une cohérence globale la formation initiale et la formation continue.

Si le cœur de cible de la formation agricole est constitué par la production agricole, il convient de veiller plus particulièrement à préparer tant des chefs d'exploitation que des salariés. Face à la diversité des filières et modes de conduite des productions, il apparaît donc que l'offre de formation doit présenter **une gamme très large d'options ou spécialités**, ainsi que divers niveaux de qualification, le tout organisé en cycles, en cohérence avec les métiers préparés. Cette conception doit toutefois éviter l'enfermement étroit et autoriser les adaptations et promotions ultérieures.

Ainsi, la prise en compte **des activités d'amont et d'aval**, la réponse aux évolutions marquées par la diversification et la pluriactivité, ainsi qu'aux problèmes des territoires ruraux, sans oublier la transversalité de certaines questions comme l'environnement, la sécurité sanitaire, l'aménagement ... amènent à considérer que ces formations agricoles doivent rester très ouvertes.

Ces formations doivent être dispensées suivant des **programmes officiels** et doivent aboutir à **des diplômes, titres ou certifications reconnus**. Cette dernière exigence semble indispensable, d'une part, pour assurer une véritable cohérence et harmonisation avec le système éducatif du pays et, d'autre part, pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle. Face à la mobilité

des travailleurs, il y aurait lieu de rechercher des dispositifs de reconnaissance de ces diplômes, titres ou certificats entre pays, soit au niveau des Etats, soit au niveau paritaire entre employeurs et salariés.

Pour que les jeunes et les adultes accèdent à ces formations, **des services d'information et d'orientation** sont indispensables, afin de mettre à disposition de tous des informations sur les métiers et les formations et aider chaque individu à élaborer son projet. Il convient de mobiliser les services publics à cet effet, mais également ceux des organisations professionnelles, en veillant à valoriser l'image des métiers de l'agriculture et de son environnement.

### **2.3. Des voies et des pratiques pédagogiques diversifiées**

Les voies d'insertion dans l'agriculture sont de plus en plus diversifiées. Par ailleurs, les cursus sont de moins en moins linéaires et homogènes sur toute la vie professionnelle. La mobilité et les changements d'orientation amènent de nombreux actifs à accéder à différents types d'actions de formation afin de s'adapter. Face à cette donnée, l'offre de formation doit donc rester diversifiée au niveau **de la formation initiale, de l'apprentissage et de la formation continue**, afin de répondre aux besoins, aux différentes étapes.

Des méthodes pédagogiques diversifiées et proches des réalités professionnelles constituent, par ailleurs, un élément favorable à une formation agricole de qualité. Elles se situent particulièrement :

- **dans la définition des besoins** . L'adhésion et la participation aux formations sera d'autant plus facile que les parties impliquées se seront concertées pour décrire les métiers, cerner les évolutions, construire les formations et les programmes à moyen terme sur des objectifs clairement établis. Des commissions professionnelles consultatives ou des schémas prévisionnels des formations peuvent, à ce titre, présenter un réel intérêt ;
- **la pluridisciplinarité**. La conduite des systèmes de production agricole, la gestion des exploitations agricoles, les interactions des facteurs, les dimensions transversales comme l'environnement, la qualité ou encore les filières font que les solutions aux problèmes à résoudre au quotidien ou à plus long terme, mobilisent des savoirs de plusieurs disciplines. Un enseignement pluridisciplinaire facilite donc l'acquisition de compétence ou qualification à ce titre;
- **l'alternance**. La préparation aux métiers de l'agriculture exige un va-et-vient permanent entre théorie et pratique qui fait le succès de l'alternance représentée sous des formes diverses, notamment des stages, largement reconnus dans les pays. Ces relations aux réalités professionnelles contribuent à :

- développer les capacités d'autonomie, d'initiative et de prise de responsabilité ;
- approfondir les gestes professionnels ;
- connaître l'exploitation ou l'entreprise, ses fonctions et son environnement naturel et sociologique ;
- découvrir d'autres pays avec leur système d'agriculture, leur langue, leur culture.

Si le bien-fondé des formes d'alternance est largement reconnu, les pratiques exigent en contrepartie la mise en place d'une préparation et d'un suivi par les enseignants et les tuteurs en entreprise.

#### **2.4. Une formation de proximité**

Si pour accéder à des formations supérieures ou des formations très spécialisées, la mobilité des jeunes et des adultes se conçoit, il demeure que le service de proximité reste déterminant pour l'accès du plus grand nombre aux formations agricoles. Cette ligne prévaut également pour les formations d'adultes et le développement-vulgarisation.

Il est indéniable que **l'organisation à un échelon très délocalisé permet l'accès d'un plus grand nombre à la formation**. Elle facilite aussi la mobilisation des établissements, en meilleure synergie avec leur environnement sur des projets agricoles et des projets de territoire. Au niveau pédagogique, cette démarche amène à préciser les concepts de l'aménagement et du développement durable ainsi que de la multifonctionnalité de l'agriculture.

Face aux handicaps que représentent la dispersion sur le territoire et le vieillissement de la population agricole, il convient de **rapprocher la formation du terrain** en déplaçant les enseignants, en utilisant les locaux publics (mairies, écoles ...) et en adaptant les horaires de formation. Il faut aussi **mobiliser les nouvelles technologies de l'information** par l'enseignement à distance, l'usage d'Internet ... Ces technologies permettent une réponse plus individualisée aux besoins et évitent les problèmes posés par les déplacements ou les absences, notamment pour les femmes. Ces formules alternatives permettent de toucher tous les publics.

## 2.5. Un système promotionnel

Dans la formation, tous les jeunes et adultes ne progressent pas de la même manière. Il semble que les cursus doivent donc rester ouverts pour permettre des parcours adaptés et diversifiés. Dans cette logique, **les passerelles** entre les niveaux et les voies de formation doivent donner en permanence de nouvelles chances et se concevoir dans une optique promotionnelle. Elles doivent permettre de progresser dans les niveaux de qualification exigés par les emplois salariés et/ou la responsabilité d'une exploitation en combinant les voies de la formation scolaire, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue. Cette possibilité de se promouvoir, y compris en choisissant un autre secteur d'activité, doit demeurer accessible tout au long de la vie.

Par son organisation, ses disciplines du vivant, la pratique des métiers, la formation agricole peut aussi attirer des jeunes et leur assurer une sorte de recours après un échec. Qu'il s'agisse d'une formation professionnelle ou d'une formation de remédiation, il convient de veiller à ce que les passerelles soient assurées entre les différents niveaux de la formation agricole et avec le reste du système éducatif du pays.

**Les pratiques du contrôle continu en cours de formation ainsi que les découpages des formations en modules** permettent, par ailleurs, des constructions et progressions plus individualisées vers l'acquisition du diplôme ou du titre. Elles donnent aussi la souplesse pour adapter les formations aux contextes locaux en prenant des supports de formation dans l'économie locale. Il faut aussi relever l'intérêt des nouveaux processus comme la validation des acquis professionnels ou les certifications paritaires qui s'inscrivent dans cette même perspective. Ces modalités autorisent un intermédiaire entre le tout ou rien d'un système basé sur le seul examen global et final.

## 2.6. Un partenariat fort

La participation de la profession et des autres acteurs du territoire, notamment les mouvements associatifs, constitue un atout majeur pour le développement agricole et rural. **Ce**

**partenariat peut se situer à différents niveaux, de la conception et de l'organisation du dispositif jusqu'à sa mise en œuvre concrète.**

Au niveau de la conception et de l'organisation du dispositif, il est souhaitable que les représentants des organisations professionnelles et syndicales puissent donner leur avis aux pouvoirs publics. Mais leur présence est aussi primordiale quand il s'agit d'élaborer des descriptions de métiers et de construire les programmes et évaluations des formations, voire ensuite, d'assurer les rénovations compte tenu des évolutions.

Dans la mise en œuvre elle-même, ce partenariat doit s'exprimer plus particulièrement pour l'organisation de l'alternance et notamment les stages ou les visites dans les exploitations et entreprises agricoles, ainsi que par l'intervention de professionnels dans les séquences de formation. Mais cet engagement peut aussi se traduire par la participation des partenaires professionnels dans les organes de gestion de l'établissement de formation où la synergie autour d'un projet peut autoriser localement un véritable ancrage dans l'économie et le territoire.

## **2.7. Une coopération internationale à développer**

La mondialisation et la globalisation de l'économie marquent la vie quotidienne et les évolutions des agricultures. Cette dimension internationale doit être prise en compte par les citoyens et les acteurs économiques et devenir partie intégrante des formations. De nombreuses initiatives de coopération internationale ont été prises à ce titre par les pays du pourtour méditerranéen. Il apparaît que ce type de démarche doit être confirmé et développé en ce qui concerne notamment :

- **les échanges de jeunes et d'enseignants** pour des parties de cursus de formation et pour des stages en exploitation ou entreprise. Ils doivent permettre l'ouverture à d'autres agricultures, mais aussi à des cultures différentes. Il convient de souligner plus particulièrement la nécessité de mettre l'accent sur la maîtrise des langues étrangères;
- **les échanges entre les représentants des organisations professionnelles** (chambres d'agriculture, syndicalisme, coopération, mutualité...);
- **les échanges et le développement de synergies sur les systèmes respectifs de formation, de vulgarisation et de recherche agricoles** (organisation, programmes, contenus de formation,

pratiques pédagogiques, partenariat, financement ...). La création d'une base de données de bonnes pratiques et d'initiatives, ainsi que des rencontres faciliteraient ces échanges;

- **l'ingénierie de la demande et de l'offre de formation** en mobilisant plus particulièrement les compétences des pays qui ont engagé des travaux dans ces domaines;
- l'établissement de **statistiques** plus affinées et homogénéisées en ce qui concerne les activités, les emplois et les formations;
- la recherche de **la reconnaissance des formations** compte tenu de la mobilité des travailleurs entre les pays;
- **la promotion ou le renforcement des collaborations des organismes internationaux** tels que le Bureau international du travail, l'UNESCO et l'Union européenne par l'intermédiaire du programme MEDA.

## 2.8. Des moyens adaptés et évalués

Qu'il s'agisse d'une prise en charge exclusivement par les pouvoirs publics (Etat ou échelons décentralisés) ou par des cofinancements avec les fonds européens ou internationaux et/ou les entreprises, les moyens conditionnent le développement et la qualité des formations agricoles et doivent être considérés comme un investissement prioritaire. Il convient donc d'attirer l'attention sur les enjeux stratégiques et l'investissement que représente la formation en agriculture lors **des arbitrages budgétaires**. Il faut souligner les effets de synergie et d'incitation des cofinancements basés sur une politique contractuelle et des projets partagés entre différents partenaires. Il paraît judicieux de reconnaître des secteurs public et privé, avec des modalités équitables quant à l'accompagnement financier.

Au niveau des moyens mis en œuvre, il apparaît que la préparation du corps enseignant constitue la première priorité. Mais il faut aussi s'assurer le concours de personnels non enseignants, veiller aux équipements et aux moyens pédagogiques des établissements, et prévoir des moyens adaptés pour la formation continue. L'accès aux différentes voies de formation reste par ailleurs conditionné par les aides accordées aux jeunes et aux familles par des formules de type bourses scolaires, ou aux adultes pour compenser l'absence au motif de formation.

Si la formation agricole est considérée comme un élément majeur dans l'accompagnement des changements et qu'elle mobilise des moyens, elle exige aussi un **pilotage** en fonction des évolutions et donc une **évaluation**. Au-delà du contrôle qu'impose la gestion rigoureuse

des moyens financiers et pédagogiques mis à disposition, c'est l'appréciation des résultats et de l'efficacité qu'il convient de mettre en place, à fréquence régulière, en fonction des axes stratégiques et des objectifs fixés. Cette évaluation doit prévaloir pour toutes les voies de formation et faciliter le réajustement permanent. A ce titre, le suivi de l'insertion professionnelle reste indispensable, d'où la nécessité de disposer d'outils performants pour l'apprécier.

## CONCLUSION

A la croisée d'enjeux multiples, en termes d'approvisionnement, de sécurité alimentaire, de richesses économiques, d'aménagement, l'agriculture dans son développement reste une valeur essentielle pour l'avenir d'un pays. Sa situation particulière, conjuguant éléments naturels, gestes ancestraux, technologies de pointe, milite pour une formation agricole où l'articulation de divers facteurs concourt à l'efficacité.

Une formation de qualité ne peut se concevoir qu'en s'articulant sur une formation initiale de base et en adéquation avec le système d'enseignement général, afin d'assurer une meilleure qualification, une capacité d'adaptation aux évolutions techniques et économiques de plus en plus rapides, l'insertion professionnelle, la promotion et la cohésion sociale. Elle doit intervenir en réponse aux demandes des métiers proposés et viser la formation de la masse des acteurs et non de la seule élite. Toutefois sa portée ne peut pas se limiter à la seule application professionnelle, mais intégrer une formation à la citoyenneté. La formation doit faciliter l'accès aux responsabilités collectives et l'émergence d'organisations professionnelles.

Dans le respect de la diversité et de l'histoire, il est souhaitable que chaque pays examine les modalités d'application de ces principes et que des moyens de coopération internationale soient mobilisés dans ce sens.

Dans un monde en évolution constante -évolutions des techniques et des marchés-, la formation agricole représente en effet un moyen privilégié pour que chaque individu participe à la société de la connaissance. Elle doit aider les hommes à s'inscrire dans l'avenir et à être acteurs de leur destinée.

**LA FORMATION EN AGRICULTURE**  
(annexe statistique)

|  | <b>Espagne</b>   | <b>France</b>     | <b>Grèce</b>      | <b>Italie</b>       | <b>Portugal</b>   |
|--|------------------|-------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| Valeur ajoutée brute du secteur agriculture, sylviculture et pêche<br>(% PIB en 1996)                  | 3,5              | 2                 | 6                 | 2,7                 | 3,3               |
| - Part, en 1996, des produits alimentaires, animaux vivants,<br>boissons et tabacs dans les :          |                  |                   |                   |                     |                   |
| • importations   | 11 %             | 9,8 %             | 14,75 % (1)       | 11,85 % (1)         | 11,7 %            |
| • exportations   | 14,2 %           | 13,6 %            | 30,51 % (1)       | 6,67 % (1)          | 6,3 %             |
| - Soldes agroalimentaires en 1997 (produits agricoles et IAA, y<br>compris tabac (en milliards d'écus) | 0,5              | 8                 | - 1,0             | - 4,5               | - 1,2             |
| - Part du secteur agriculture, sylviculture et pêche (en 1996) dans<br>l'emploi                        | 8,6 %            | 4,8               | 20,3              | 6,7                 | 12,2              |
| - Main-d'œuvre familiale (en % de la main-d'œuvre agricole<br>totale)                                  | 70,8 %           | 77 %              | 87,6 %            | 85,7 %              | 82,7 %            |
| - Nombre d'exploitations agricoles en 1997 (1000) :  | 1 208            | 680               | 821               | 2 315               | 417               |
| • dont inférieures à 5 ha (1000)<br>(en % de la SAU totale)  | 647,1<br>(5,1 %) | 182,4<br>(1,3 %)  | 626,8<br>(31,7 %) | 1 753,6<br>(19,0 %) | 317,1<br>(14,3 %) |
| • dont supérieures à 50 ha (1000)<br>(en % de la SAU totale)   | 98,8<br>(67,7 %) | 201,8<br>(74,4 %) | 3,2<br>(7,0 %)    | 41,5<br>(34,7 %)    | 9,6<br>(55,6 %)   |
| - les exploitations supérieures à 100 ha représentent (en % de la<br>SAU totale)                       | 53,8 %           | 43,1 %            | 2 %               | 22,1 %              | 48,1 %            |
| - Exploitations spécialisées dans l'horticulture (1000)  | 52,3             | 18,2              | 16,6              | 46,0                | 12,0              |
| - Exploitations spécialisées dans les cultures permanentes (1000)                                      | 530,9            | 107,0             | 407,4             | 1 045,6             | 127,2             |
| - Main d'œuvre agricole (nombre de personnes par 100 ha de SA<br>utilisée)                             | 9,7              | 5                 | 45,6              | 31,0                | 28,0              |
| - Evolution entre 1990 et 1997 (1990 = 100)  | 96               | 76                | 88                | 93                  | 61                |
| - Age du chef d'exploitation (en % du total des chefs<br>d'exploitation) :                             |                  |                   |                   |                     |                   |
| • moins de 35 ans  | 8 %              | 12 %              | 5 %               | 5 %                 | 4 %               |
| • 55 ans ou plus   | 54 %             | 37 %              | 61 %              | 64 %                | 65 %              |

Source : Eurostat annuaire « *Vue statistique sur l'Europe* », données 1988-1998 ;

« *L'agriculture dans l'Europe des Quinze* », collection Graph-Agri Europe, ministère de l'agriculture et de la pêche.

(1) – Source : Chelem du CEPII

**Algérie** : Poids de l'agriculture dans la population active : 28,4 % (source : FAO) ; poids de l'agriculture dans le PIB en 1995 : 12,6 % (source : centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes) ; part en % des produits alimentaires, animaux vivants, boissons et tabacs dans les importations : 28,56 %, dans les exportations : 1,06 % (source : Chelem du CEPII)

